

A l'attention des parents d'élèves  
Objet: Réinscription

Chers parents,

En cette période d'incertitude et d'instabilité que nous traversons, la communauté éducative de Mont La Salle accorde une attention particulière à la qualité de l'enseignement ainsi qu'au bonheur et au bien – être de vos enfants.

Nous sommes conscients de la double responsabilité que vous avez assumée avec bienveillance pour maintenir le lien social et pédagogique, qu'est l'école, qui manque à nos élèves. Nous saluons votre effort auprès de vos enfants pour qu'ils participent aux dispositifs mis en place et les inciter à suivre le travail demandé.

L'enseignement à distance a donné tout son sens à cette collaboration du triplet parent- enfant- enseignant.

Par ailleurs, au regard de la crise sanitaire et économique que nous vivons, nous revenons vers vous afin de vous donner quelques précisions et quelques nouvelles pour relever les défis techniques et organisationnels.

Sachant que la facturation de la scolarité est la seule ressource de l'établissement et le seul moyen d'assurer son avenir, le comité de gestion prévoit le budget de l'année scolaire 2020 - 2021. C'est pourquoi nous vous demandons si vous souhaitez, de procéder à la **réinscription** de votre enfant selon le calendrier suivant :

<b>Horaire de 7h30 à 12h</b>	
<b>Les familles dont le nom commence par la lettre</b>	<b>Jours</b>
A- B- C	Lundi 25 et mardi 26 mai Mercredi 3 juin
D- E- F- G- H- I- J	Mercredi 27 et jeudi 28 mai Jeudi 4 juin
K- L- M- N	Vendredi 29 et samedi 30 mai Vendredi 5 juin
O- P- Q- R- S- T- U- V- W- X- Y- Z	Lundi 1 et mardi 2 juin Samedi 6 juin

Les frais de la réinscription s'élèvent à 500.000LL. Cette somme sera retranchée de la scolarité 2020 -2021.

Cet horaire est aménagé avec toutes les mesures sanitaires nécessaires, gel désinfectant...

Pour cela vous êtes priés chers parents d'être munis **de masque et de gants en respectant la distance demandée.**

Ces jours-là, les responsables de cycle seront à votre disposition.

**N.B :**

- Vous pouvez consulter les avis de paiement **des premier et deuxième trimestres** auprès du service de comptabilité qui sont payables jusqu'au mois d'Août. Quant au troisième trimestre la décision sera prise ultérieurement.
- La situation des familles qui se trouveraient en difficulté financière sera étudiée en toute confidentialité pour trouver des facilités de paiement.
- Arrêt des cours : nous respectons la décision du ministre de l'éducation. Toutefois vous recevrez des indications particulières.
- Pour l'inscription de nouveaux élèves, il faudra s'adresser à Mme Hourani Micheline, l'assistante du directeur à partir du 26 mai au 12 juin 2020.

Enfin, nous témoignons que sans méconnaître les obstacles qui pourraient surgir, c'est avec confiance et détermination que nous poursuivrons notre mission avec les mêmes valeurs que Saint Jean Baptiste de La Salle nous a inculquées.

Mont La Salle, le 21/05/2020

La direction